



À St Brice, le lundi 11 décembre 2017

Procès-verbal de l'assemblée générale Du Samedi 9 Décembre 2017

Le samedi 09 décembre 2017 à 9h, les membres du bureau, les membres actifs et les personnes invitées se sont réunis en assemblée générale à la salle des écoles de St Martin de Jussac. Sur convocation de la présidence, il a été procédé à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Olivier Vincent, président, remercie les membres et invités de leur présence.

I COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Le rapport moral est présenté par M. VINCENT Olivier, président de l'association.

Effectifs (22 licenciés pour la saison 2017) ; 20 seniors masculins + 2 cadets, 50^{ème} en Hte Vienne sur 68 clubs.

Challenge Club « Jean Luc Garaud » : 15 participants, Vainqueur : M. Delage Jean Luc.

Bonne participation aux divers Championnats départementaux et régionaux.

Equipe CDC : finie à la 3^{ème} place dans sa poule de 4^{ème} division. Présentation des statistiques du championnat par M. Vincent Christophe montrant qu'avec un peu plus de constance et d'entraînements cette équipe pouvait mieux faire.

II RAPPORT FINANCIER (voir en annexe)

Le rapport financier est présenté par M. Charpentier Didier, trésorier de l'association.

Arrêté au 23 novembre 2017, celui-ci fait ressortir dans son rapport comptable annuel un exercice 2017 excédentaire de 28.92€. Augmentation des postes : CDC, gestion du compte postal.

Des remerciements aux 2 mairies sont formulées par l'ensemble des licenciés.

III AVENIR

Après discussion, l'assemblée générale décide :

- De reconduire l'équipe en CDC, l'année prochaine.
- Rencontres championnat 2017 au boulodrome de St Junien pour la partie hivernale, St Brice pour la partie automnale.
- Participation financière des licenciés à l'accueil et aux repas lors des matchs du CDC.
- Challenge club : Juin ou Septembre 2018 à St Martin de Jussac.
- Non inscription en coupe de France.
- Prise en compte des frais de déplacements des bénévoles, à des fins de déduction fiscale, lors de rencontres du CDC ou réunions Comité . Etablissement du CERFA fiscal sur justificatifs du demandeur.

Prix de la licence pour la saison prochaine, augmentation dû au surcoût de la part comité et ligue Nouvelle Aquitaine : 40 € pour les seniors (part fédérale 33 €), coût de la part fédérale pour les autres catégories.

IV QUESTIONS DIVERSES

- Présentation de la nouvelle formule pour la prise de licence notamment le questionnaire de santé « QS-Sport ».
- Amende de 10€ à régler au comité si non présentation de licence lors des championnats ou concours fédéraux.
- Vente en 2018 du complément de tickets de tombola non vendus l'année dernière.
- Confection de ronds pour les parties de CDC.
- Confection de sweat pour les nouveaux adhérents.
- Demande de traçage des terrains à la mairie de St Brice, lors des rencontres de championnat à Chambéry.
- Des renseignements seront pris au niveau du « Cheverny » pour l'organisation d'un repas courant 2018.

A l'issue des remerciements aux divers partenaires et officiels, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président
M. VINCENT Olivier